

pétrole en provenance de ce champ est traité dans une petite raffinerie locale qui dessert les marchés de la région. La production de gaz naturel a considérablement diminué en 1973 pour tomber à 276 millions de pieds cubes, en raison de la baisse importante de la production en provenance du champ de Pointed Mountain, principal gisement productif des Territoires du Nord-Ouest.

En 1973, on a foré 101 puits dans le Nord du Canada, ce qui représente 741,217 pieds, comparativement à 71 puits et 574,102 pieds en 1972. Tous ces puits, sauf six, ont été classés dans la catégorie des puits d'exploration. Sur les 95 puits d'exploration forés, sept ont été classés dans les découvertes possibles de gaz; cinq de ces puits sont situés dans le delta du Mackenzie et les deux autres dans les îles de l'Arctique. Un forage effectué dans le delta du Mackenzie a abouti à la découverte d'un gisement de pétrole en 1973. Certaines de ces découvertes se sont par la suite avérées importantes. Vers la fin de 1973, les recherches en vue de découvrir du pétrole et du gaz ont été étendues aux régions au large des côtes du delta du Mackenzie et des îles de l'Arctique. Au large des côtes du delta, les forages sont effectués à partir d'îles artificielles situées dans la mer de Beaufort, et à la fin de l'année on avait signalé au moins une découverte importante de gaz et de pétrole à cet endroit. Dans les îles de l'Arctique, un puits d'extension a été foré avec succès dans 400 pieds d'eau à huit milles des côtes, à partir d'une plate-forme de glace flottante. Ce puits a permis de relever considérablement les estimations antérieures de la taille du gisement Hecla sur la côte est de l'île Melville. Le puits est important tant du point de vue technologique que commercial, car il est le précurseur d'une nouvelle étape importante dans la technologie du forage d'exploration dans l'Arctique.

**Est du Canada.** Dans l'ensemble, les forages en Ontario ont diminué de 6% en 1973 pour se fixer à 219,808 pieds. Les forages d'exploration figuraient pour 46% du total, ce qui représente une baisse de 35% par rapport aux années précédentes. Malgré une intensification des forages d'exploration, on n'a fait aucune découverte importante en 1973. Deux puits d'exploration en profondeur ont été forés dans le golfe Saint-Laurent en 1973, mais comme ils étaient secs, tous les deux, on les a abandonnés.

Au large de la côte est, on a foré 30 puits en 1973, ce qui représente au total 331,448 pieds, comparativement à 18 puits et 191,210 pieds en 1972. Les forages ont commencé dans cette région en 1966 et, depuis lors, on a creusé au total 68 puits à partir desquels on a fait quatre découvertes importantes de pétrole et de gaz. Tous ces puits ont été forés dans le voisinage de l'île de Sable. Sept puits de limite ont été forés dans cette île autour du premier puits de découverte et six se sont avérés productifs, mais dans une mesure beaucoup moindre que le premier gisement découvert. Les résultats de ces forages indiquent qu'il serait extrêmement difficile d'exploiter ce gisement sur une base commerciale. A un autre endroit au large de la côte est, le puits Bjarni H-81 foré sur le plateau continental du Labrador a percé une formation épaisse de grès contenant du gaz, et les résultats des essais préliminaires indiquent qu'on pourrait se trouver en présence de la première découverte importante dans la région au large de la côte est.

## 12.2 Aide officielle à l'industrie minière

### 12.2.1 Aide fédérale

Le gouvernement fédéral aide l'industrie minière en lui procurant des renseignements précis d'ordre géologique, géophysique, topographique, géodésique, géographique et marin, renseignements qui sont essentiels à la découverte et à la mise en valeur des ressources minérales du Canada; en fournissant, grâce à des recherches en laboratoire et en usine-pilote, des renseignements techniques sur le traitement à l'échelle commerciale des minerais, des minéraux industriels et des combustibles; en prévoyant certains adoucissements fiscaux; et en apportant un appui financier et technique à l'industrie de l'or en vertu de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

**Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.** Le ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources a été créé le 1<sup>er</sup> octobre 1966 par la Loi sur l'organisation du gouvernement (SCR 1970, chap. E-6). En plus des cadres administratifs, le ministère comprend trois secteurs: science et technologie, exploitation minière et énergie. Chaque secteur est dirigé par un sous-ministre adjoint et aide l'industrie minière canadienne dans le domaine de sa compétence.